



DE LA LÉGALITÉ À L'ÉCO-CERTIFICATION

FICHE 3

1 DES CADRES LÉGAUX POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS TROPICALES



Grume certifiée FSC sur chantier CIB - Source : DLH France

Acheter des bois issus de forêts gérées durablement. C'est la meilleure réponse aux critiques sur l'importation de bois illégaux.

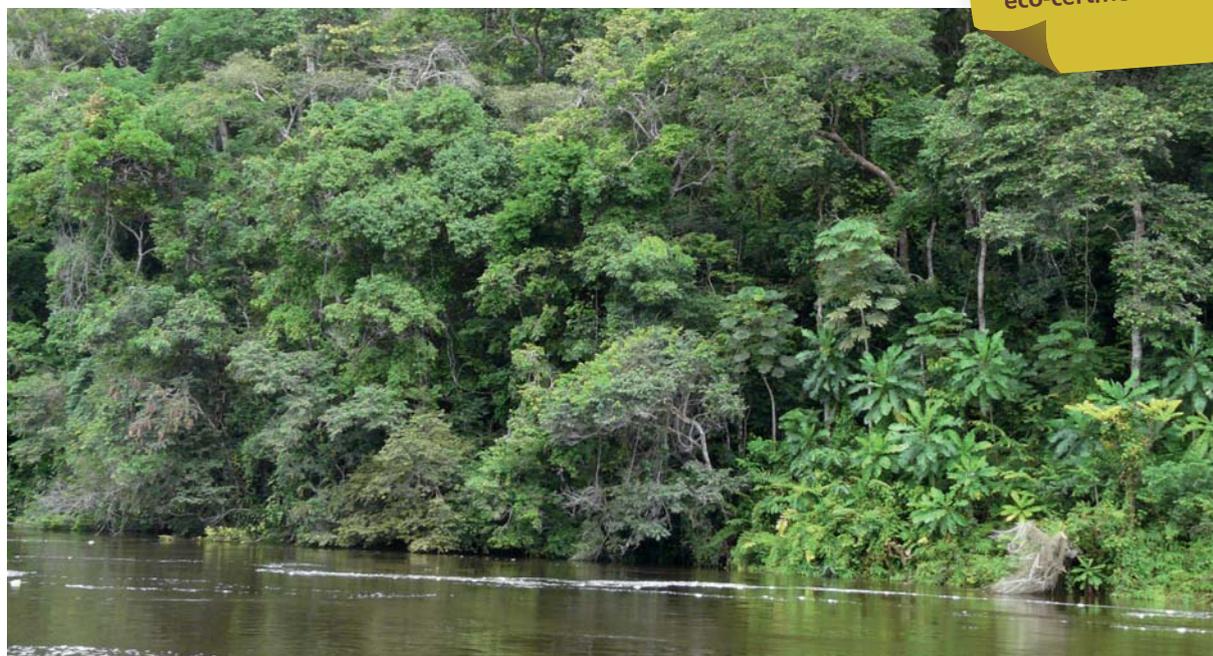
Il existe des réponses pour lutter contre le bois illégal :

- Des cadres légaux établis par des Etats de droit qui s'engagent dans des politiques volontaristes de gestion durable des forêts.
- Il existe de nombreux documents attestant de la légalité des opérations (voir les sites IFIA/ LCB).

**Des doutes sur les documents ?
Recourez à une tierce
partie indépendante pour
attester de leur valeur.**

- Des initiatives du secteur privé pour promouvoir la gestion durable des forêts tropicales : celles des sociétés d'Africa Wood for Life ou des distributeurs français avec la charte environnementale de LCB.
- Des labels délivrés par des tierces parties indépendantes.
- Une mobilisation de la communauté internationale : à commencer par la mise en place d'Accords de Partenariat Volontaire entre les pays producteurs et la Commission européenne (initiative FLEGT).

**Les signataires de la Charte
environnementale LCB s'engagent
à promouvoir l'emploi de bois
éco-certifiés.**



Forêt au Gabon

Source : Rougier

2 LE CHOIX GAGNANT : LA CERTIFICATION FORESTIÈRE - FSC, PEFC NOTAMMENT

Dans un contexte politique dominé par les enjeux environnementaux (renouvellement de l'accord de Kyoto, Grenelle de l'environnement...), la certification forestière est devenue une réponse incontournable aux besoins du marché. Elle atteste non seulement du caractère légal mais aussi et surtout du caractère responsable de la gestion de la ressource forestière.

Demain, tous les marchés publics exigeront cette garantie.

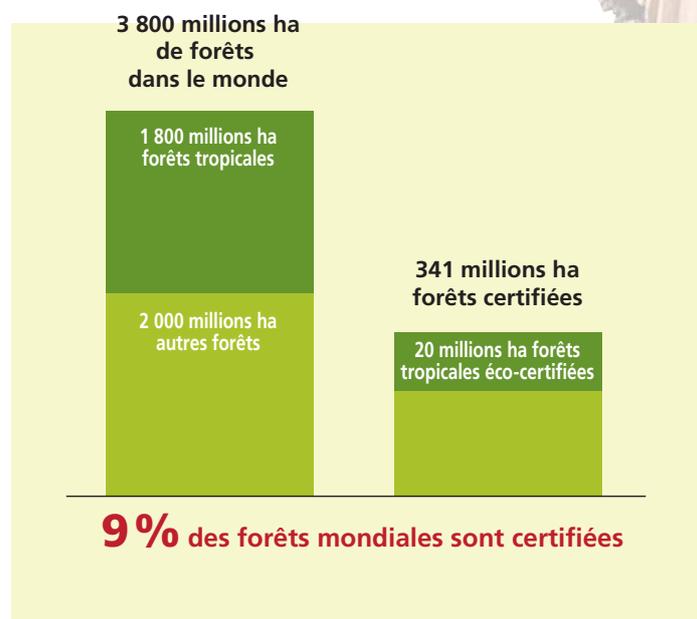
La certification est bien l'affaire de tous. Elle garantit aux consommateurs qu'ils sont aussi acteurs de la gestion durable des forêts tropicales.



Source : DLH France

Grenelle de l'environnement :
l'Etat s'engage à acheter
100 % de bois
issus de forêts gérées durablement.

3 L'OFFRE DE BOIS TROPICAUX CERTIFIÉS EST EN PROGRESSION



La dynamique de la certification forestière en zones tropicales est maintenant bien lancée en Amérique du sud, en Asie et en Afrique.

Zoom Afrique :

La dynamique est lancée avec le programme Africa Wood for life :

- 2005 : 0 ha certifié
- plus de 4 million ha certifiés en Afrique en mars 2009
- objectif 2012 : 10 millions ha et 40 millions sous aménagement.